

### Avant la sortie

**Demander** d'avoir les mêmes moniteurs pour un suivi pédagogique.

**Connaître** le Numéro de portable du chef d'établissement et de tous les encadrants.

**Préciser** en détails les données sur la sortie (domaine skiable, effectif élèves, encadrement, type d'activité, horaire prévisionnel...) et le communiquer à l'ensemble des membres de la communauté éducative.

**S'assurer** que l'encadrement sera suffisant (1 pour 12) et respectera bien les conditions de sécurité et les principes de précaution selon les conditions (exemple : qualité de la neige...).

**Présenter** et voter le projet en conseil d'administration.

**Avoir** les fiches renseignements élèves (portable des parents) + informations PAI, PAP, par l'infirmière.

**Prévoir** une réunion d'information en présence des parents, élèves, encadrants avec contrat ou charte à signer. Lors de ce moment préciser l'équipement à avoir avec casque obligatoire et penser également au besoin de « ravitaillement » (gestion énergétique de l'activité).

### Pendant la sortie

**S'assurer** que chaque intervenant extérieur dispose du contact téléphonique de l'enseignant référent de la sortie et d'une liste précise d'élèves à encadrer.

**Vérifier** que chaque élève porte une tenue adaptée au contexte de sa pratique (casque, dorsale, mentonnière, protections de slalom...) et adapté au climat.

**Rappeler** les règles de sécurité notamment le hors -piste interdit ainsi que les modalités d'organisation dans le groupe (arrêts, bosses, bord de pistes, distances entre élèves, ...).

**Vérifier** le nombre d'élèves au départ des groupes.

**Evaluer** le niveau des élèves.

**Recommandation : Evoluer avec des dossards ou chasubles** par groupe sur les pistes (les ESF disposent de dossards par niveau, et de brassards).

**Coordonner** au point de rdv la prise en charge des groupes avec l'effectif des moniteurs ESF attribués ( ex du Plan ski et Montagne 06, 8 séances de ski et 5 moniteurs ).

### Après la sortie

**Etre** particulièrement vigilant sur les conditions de rangement et de stockage du matériel (séchage, ventilation...) collectif.

**Vérifier** l'état et l'usure du matériel (carres, ...).

**Faire** le bilan des acquisitions.

**Remercier** les différents partenaires (ESF, directeur de la station, ...).

**Maintenance de votre matériel** : Se coordonner avec le Conseil Départemental pour l'entretien et la maintenance de votre matériel. (Réglage - Entretien – rangement, vérification(s), et remplacement(s)). Il est utile sur le terrain de disposer d'outils en cas de besoin de réglages ( type Letherman et Normes ISO 11088 de 2006 à respecter – tableau de l'AFNOR ).

### Recommandations UNSS

**Faire** un règlement intérieur AS Ski

Le président du Jury peut arrêter la compétition si les conditions garantissant la sécurité des participants ne sont pas réunies.